

I- Les relations extérieures du Canada

Hélène Galarneau

Volume 19, numéro 3, 1988

L'espace extra-atmosphérique et le Canada

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/702382ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/702382ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Galarneau, H. (1988). I- Les relations extérieures du Canada. *Études internationales*, 19(3), 519–539. <https://doi.org/10.7202/702382ar>

CHRONIQUE DES RELATIONS EXTÉRIEURES DU CANADA ET DU QUÉBEC

Hélène GALARNEAU*

I – Les relations extérieures du Canada

(avril à juin 1988)

A — Aperçu général

Hôte cette année du Sommet des Sept, le Canada recevait à Toronto les chefs d'État et de gouvernement des pays industrialisés, certains d'entre eux profitant de leur passage au pays pour effectuer également des visites officielles. L'évolution des négociations commerciales de l'*Uruguay Round*, et particulièrement la difficile question des subventions agricoles à laquelle le Canada attache une grande importance, était au cœur des rencontres économiques multilatérales du printemps, avec le problème de l'endettement du tiers monde. Le gouvernement canadien s'efforçait d'obtenir le soutien de ses alliés européens et asiatiques envers l'accord de libre-échange conclu avec les États-Unis, qui figurait par exemple dans le texte de la déclaration finale du Sommet des Sept. Cet accord était pendant ce temps à l'étude au Parlement canadien et au Congrès américain.

Deux différends recevaient par ailleurs beaucoup de publicité. Dans le cas du litige qui perdure avec la France au sujet de la délimitation de la frontière maritime au large de Saint-Pierre-et-Miquelon et des quotas de pêche, un climat moins tendu s'instaurait à la fin du trimestre, succédant à une phase de durcissement des positions au cours de la campagne présidentielle française. La fin du trimestre était encore marquée par des expulsions en série de diplomates entre le Canada et l'Union soviétique.

À la toute fin du trimestre précédent, un remaniement ministériel avait apporté des changements à la direction de quelques ministères fédéraux. Parmi les ministres déplacés, on notait M. John Crosbie, qui succédait à Mme Pat Carney comme ministre du Commerce extérieur, et Mmes Barbara McDougall et Monique Vézina qui remplaçaient respectivement MM. Benoît Bouchard et Gerry Weiner à l'Emploi et à l'Immigration.¹

B — Les politiques de défense

1 – L'OTAN

Le Canada participait au printemps à trois réunions ministérielles de l'OTAN. Le Groupe des plans nucléaires (GNP) se réunissait d'abord à Bruxelles les 27 et 28 avril. Les ministres

* *Documentaliste au CQRI. Cette chronique a été rédigée en collaboration avec Manon Tessier, assistante de recherche au Centre québécois de relations internationales.*

1. *Le Devoir*, 5 avril 1988, p. 10; Hugh WINSOR, *The Globe and Mail*, 1^{er} avril 1988, p. A1 et A4. *Revue Études internationales*, volume XIX, n° 3, septembre 1988

de la Défense présents y ont discuté de l'arsenal nucléaire encore disponible en Europe à la suite de la signature du traité INF ainsi que des difficultés créées à l'Alliance atlantique par la résolution votée le 14 avril au Parlement danois prohibant l'accès des ports de ce pays aux navires de l'OTAN dotés d'armes nucléaires.² Cette dernière question devait se régler quelques semaines plus tard après les élections législatives au Danemark. En juin, le Comité des plans de défense (CPD), se réunissait également en session ministérielle. Le partage des responsabilités de la défense de l'Occident, particulièrement en Europe, était au programme de cette session de printemps du CPD. À l'issue de la réunion de deux jours, les 15 pays représentés se sont engagés à rendre « plus équitable » la contribution de chacun à l'effort collectif de défense. Ils ont, à ce sujet, confié à un groupe de travail le soin d'étudier la question et de soumettre un rapport en décembre.³ Enfin, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures dirigeait la délégation canadienne à la session ministérielle du Conseil de l'Atlantique Nord tenue à Madrid les 9 et 10 juin. Les résultats du Sommet de Moscou et notamment les travaux de la Conférence de Vienne sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) ont constitué les principales questions abordées.⁴

À la suite de la décision canadienne, annoncée dans le Livre blanc sur la défense, d'affecter en Allemagne de l'Ouest plutôt qu'en Norvège, en temps de crise, la brigade CAST (Groupe-brigade canadien transportable par air et par mer, comptant environ 5,000 personnes), l'OTAN annonçait le 24 juin la constitution d'une force multinationale de remplacement. Le Canada, avec les États-Unis, l'Allemagne de l'Ouest et la Norvège, participera à cette « force combinée » de l'OTAN. Il y affectera le groupe-bataillon détaché auprès de la force mobile du Commandement allié en Europe, qui compte environ 1,200 personnes. En effectuant cette annonce, le ministre de la Défense, M. Perrin Beatty, précisait que le bataillon canadien ne serait déployé qu'en Norvège septentrionale en temps de crise, plutôt qu'en Norvège et au Danemark comme le prévoyait auparavant le rôle de la brigade CAST.⁵

2 – LE DOSSIER DE L'ACHAT DE SOUS-MARINS NUCLÉAIRES

Le dossier d'acquisition d'une flotte de sous-marins à propulsion nucléaire retenait encore ce trimestre-ci l'attention sans qu'une des deux options existantes, l'Améthyste français et le Trafalgar britannique, n'ait été choisie. Des discussions au sein du Cabinet et la poursuite de négociations entre le Canada et les États-Unis pour le transfert de la technologie nucléaire américaine à la Grande Bretagne contribuaient à repousser la décision finale.⁶ Au sommet réunissant le président américain et le Premier ministre canadien, le chef de la Maison-Blanche se déclarait favorable au transfert de technologie et précisait qu'il tenterait d'obtenir l'approbation du Congrès.⁷

3 – LA SESSION EXTRAORDINAIRE DES NATIONS UNIES CONSACRÉE AU DÉSARMEMENT

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, accompagné d'une délégation canadienne, participait à la troisième session extraordinaire des Nations Unies sur le

2. *Le Devoir*, 26 avril 1988, p. 5 et 27 avril 1988, p. 4; *The Globe and Mail*, 28 avril 1988, p. A2.

3. *Le Devoir*, 26 mai 1988, p. 4 et 28 mai 1988, p. A5.

4. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 113*, 7 juin 1988; *Le Devoir*, 9 juin 1988, p. 7 et 10 juin 1988, p. 4.

5. Ministère de la Défense nationale, *Communiqué no 65/88*, 24 juin 1988; et Paul KORING, *The Globe and Mail*, 25 juin 1988, pp. A1 et A2.

6. *Le Devoir*, 28 mai 1988, p. A2; Ross HOWARD et Paul KORING, *The Globe and Mail*, 4 juin 1988, pp. A1 et A5; Jocelyn COULON, *Le Devoir*, 13 juin 1988, pp. 1 et 10 et 14 juin 1988, pp. 1 et 8; Ross HOWARD, *The Globe and Mail*, 26 avril 1988, p. A4 et 2 juin 1988, p. A5.

7. Jennifer LEWINGTON et Ross HOWARD, *The Globe and Mail*, 28 avril 1988, pp. A1 et A10.

désarmement qui se déroulait à New York du 31 mai au 25 juin. Dans le discours qu'il prononçait le 13 juin devant l'Assemblée, M. Clark, après avoir souligné les progrès accomplis depuis la dernière session, qui se situent surtout dans le domaine « vital » des relations américano-soviétiques, rappelait l'existence de quelques critères essentiels à la réussite des accords de désarmement et de contrôle des armements. Renforcement de la sécurité, avantages réciproques, concentration sur les questions de fond et vérification en sont quelques-uns, qui doivent être complétés, disait-il, par l'instauration d'un climat de confiance. À ce sujet, le ministre canadien invitait les États membres des Nations Unies à se conformer à la recommandation de l'Assemblée générale souhaitant la publication des dépenses militaires annuelles. Il réitérait d'autre part les domaines que le Canada juge prioritaires en matière de désarmement, tels l'interdiction complète des essais nucléaires et l'interdiction des armes chimiques. Il lançait notamment un appel aux gouvernements des pays non signataires du traité de non-prolifération nucléaire afin qu'ils endossent cet accord « essentiel » pour le contrôle des armements.⁸ À l'issue de quatre semaines de travaux, cette session spéciale se terminait sans que les quelque 150 pays participants ne soient parvenus à adopter un document final qui aurait tracé les grandes orientations d'éventuelles négociations multilatérales sur le désarmement.⁹

C — Les politiques d'aide au développement

Conformément à la nouvelle stratégie de l'ACDI rendue publique en mars dernier,¹⁰ Mme Monique Landry, ministre des Relations extérieures et du Développement international, annonçait à diverses reprises au cours du trimestre la concrétisation de mesures contenues dans ce document comme la création d'un plan d'établissement de centres canadiens d'excellence sur le développement international au sein de certaines universités canadiennes,¹¹ et la désignation d'une journée du développement fixée au premier lundi de chaque mois d'octobre.¹² La ministre annonçait encore un versement de 1,33 million de dollars pour la construction de trois centres internationaux de recherche en agriculture situés au Niger, au Bénin et au Mexique. Ces centres permettront l'étude de nouvelles techniques agricoles adaptées aux conditions de ces pays.¹³

Au début du mois de juin, Mme Landry mentionnait une fois de plus, dans un discours prononcé devant le Congrès de l'Association internationale des ressources en eau, le désir de l'ACDI d'associer les provinces et les municipalités à ses activités. Elle signalait que l'ACDI ferait appel à celles-ci pour des projets de développement reliés à l'eau et à l'assainissement, domaine dans lesquels ces paliers de gouvernement possèdent une expérience pratique.¹⁴

D — Les politiques d'immigration

La ministre de l'Emploi et de l'Immigration Mme Barbara McDougall, annonçait en mai des modifications au Règlement sur l'immigration, modifications qui ont pour effet

8. Ministère des Affaires extérieures, *Discours no 88/31*, 13 juin 1988; *The Globe and Mail*, 14 juin 1988, p. A12.

9. *Le Devoir*, 27 juin 1988, p. 5.

10. ACDI, *Partageons notre avenir: L'assistance canadienne au développement international*, Hull, ACDI, 1987, voir *Études internationales*, vol. XIX, no. 2 (juin 1988), pp. 304-306.

11. ACDI, *Communiqué no 88-36*, 25 avril 1988; Clément TRUDEL, *Le Devoir*, 27 avril 1988, p. 6.

12. ACDI, *Communiqué no 88-50*, 27 mai 1988.

13. *Ibid.*, *Communiqué no 88-47*, 20 mai 1988.

14. *Le Devoir*, 2 juin 1988, p. 2.

d'élargir les possibilités d'immigration au pays de personnes ayant des parents au Canada. Ces mesures, entrées en vigueur au début du mois de juillet, prévoient que les fils et filles célibataires, de tout âge, ainsi que leurs enfants, pourront être admis en tant que membres de la catégorie de la famille à condition de répondre aux exigences liées à la santé et à la sécurité.¹⁵

Le problème posé par la décision du gouvernement fédéral d'expulser 37 turcs à qui était refusé le statut de réfugiés se soldait au cours du trimestre par le renvoi des ressortissants dans leur pays d'origine. Les Turcs avaient entrepris une marche vers Ottawa dans le but d'infléchir la décision du gouvernement canadien. Mme McDougall leur suggérait de retourner dans leur pays et de là, de faire une demande d'immigration au Canada suivant le processus normal.¹⁶

Comme il l'avait fait en décembre dernier pour le projet de loi sur l'immigration illégale (C-84), le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles déposait, à la mi-mai, son rapport consacré cette fois à l'étude du projet de loi C-55 sur le processus de reconnaissance du statut de réfugié au Canada. Le rapport, tout en conservant intacte la structure globale du projet de loi, réclame une douzaine d'amendements touchant principalement la protection des demandeurs et la prise en considération des antécédents d'un pays en matière de respect des droits de la personne.¹⁷ En réponse aux recommandations du Sénat, la ministre de l'Immigration présentait le 3 juin à la Chambre des communes une série d'amendements au projet de loi C-55.¹⁸ Ce projet n'avait pas encore reçu l'aval de la Chambre à la fin du mois.

E — Organisations et rencontres internationales

1 — L'ONU

Le Canada acceptait en avril de participer à la mission de bons offices des Nations Unies en Afghanistan et au Pakistan à laquelle doivent participer également l'Autriche, le Danemark, l'Irlande, le Ghana, la Finlande, la Suède, Fidji, le Népal et la Pologne. Cinq officiers canadiens quittaient le pays le 30 avril à destination d'Islamabad où ils seront d'abord assignés. Cinquante officiers formeront le groupe d'observation des Nations Unies chargé de faciliter l'application des accords de Genève signés le 14 avril entre le Pakistan, l'Afghanistan, les États-Unis et l'Union soviétique.¹⁹ Le Canada promettait également de verser \$1 million à la campagne de reconstruction de l'Afghanistan lancée le 10 juin par l'ONU. La première phase de cette campagne, pour laquelle environ \$1,2 milliard serait nécessaire, sera consacrée au retour des réfugiés et au redressement agricole.²⁰

15. Ministère de l'Emploi et de l'Immigration, *Communiqué no 88-12*, 27 mai 1988; Richard CLÉROUX, *The Globe and Mail*, 27 mai 1988, pp. A1 et A2 et 28 mai 1988, pp. A1-A2.

16. Carole BEAULIEU, *Le Devoir*, 6 avril 1988, pp. 1 et 10; Marc LAURENDEAU, *La Presse*, 12 avril 1988, cité par *L'Argus*, 12 avril 1988, p. B14; Ross HOWARD, *The Globe and Mail*, 12 avril 1988, pp. A1 et A2; Gilles GAUTHIER, *La Presse*, 12 avril 1988, cité par *L'Argus*, 12 avril 1988, p. A2.

17. *Le Devoir*, 12 mai 1988, p. 7 et Richard CLÉROUX, *The Globe and Mail*, 12 mai 1988, p. A5.

18. Ministère de l'Emploi et de l'Immigration, *Communiqué no 88-14*, 3 juin 1988; voir aussi Richard CLÉROUX, *The Globe and Mail*, 14 juin 1988, p. A4.

19. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 93*, 28 avril 1988; Ministère de la Défense nationale, *Communiqué no 50/88*, 30 avril 1988.

20. *Le Devoir*, 11 juin 1988, p. A4.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark annonçait en avril le versement d'une somme de \$27,000 (US) au Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les populations autochtones. Ce fonds sert à favoriser la participation de représentants de ces collectivités aux délibérations du Groupe de travail des Nations Unies sur les populations autochtones.²¹ Un autre fonds des Nations Unies, la Réserve alimentaire internationale d'urgence administrée par le Programme alimentaire mondial, recevait une contribution de \$15 millions du Canada, somme qui viendra s'ajouter aux \$160 millions déjà fournis.²²

Lors de la session du Conseil économique et social des Nations Unies le 26 mai, le tiers des sièges de la Commission des droits de l'homme était pourvu. Le Canada, l'un des treize pays élus, participera donc pour les trois prochaines années à cette commission dont il avait déjà été membre, de 1976 à 1984.²³

2 – LA FAO

Au début mai, le Canada recevait du directeur général de la FAO, M. Saouma, les excuses qu'il avait exigées en février dernier à la suite de critiques formulées à son endroit par un fonctionnaire de l'organisation.²⁴ Conséquemment, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures annonçait que le Canada demeurerait membre de l'Organisation et qu'il verserait le 16 du même mois sa contribution de \$9,3 millions (US) pour l'année en cours. Cette date coïncide avec le début de l'examen du fonctionnement de cette institution spécialisée et de son processus de revitalisation, processus auquel le Canada se déclarait prêt à participer.²⁵

3 – LES FMI ET LA BANQUE MONDIALE

Les ministres des Finances et les gouverneurs des banques centrales des sept grands pays industrialisés (G-7) se retrouvaient lors de la deuxième semaine d'avril à Washington. Les ministres, dont M. Michael Wilson, ministre canadien des Finances, réaffirmaient alors leurs engagements de coopération en matière de taux de change et leur soutien au dollar américain.²⁶ M. Wilson participait par la suite à la réunion du FMI et de la Banque mondiale, réunion au cours de laquelle l'attention des 151 pays participants était concentrée sur les moyens de trouver des solutions à l'endettement des pays du tiers-monde.²⁷

4 – L'OCDE

Le ministre des Finances et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, MM. Michael Wilson et Joe Clark, se rendaient à Paris les 18 et 19 mai afin de participer à la réunion ministérielle annuelle de l'OCDE.²⁸ La question des politiques commerciales en agriculture et plus particulièrement celle de la procédure de suspension des subventions agricoles ont constitué les principales questions abordées. La délégation canadienne proposait à ce sujet une solution à mi-chemin des positions américaine et européenne en préconisant l'adoption

21. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 91*, 22 avril 1988.

22. *The Globe and Mail*, 3 juin 1988, p. A4.

23. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 111*, 27 mai 1988.

24. Voir *Études internationales*, vol. XIX, no. 2 (juin 1988), p. 308.

25. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 98*, 11 mai 1988 et *The Globe and Mail*, 12 mai 1988, p. A8.

26. Alan WHEATLEY, *Le Devoir*, 12 avril 1988, p. 13; Marian STINSON, *The Globe and Mail*, 12 avril 1988, p. B3 et Jennifer LEWINGTON, *The Globe and Mail*, 15 avril 1988, p. B19.

27. Carl HARTMAN, *The Globe and Mail*, 11 avril 1988, p. B11 et *The Globe and Mail*, 15 avril 1988, p. B19.

28. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 107*, 17 mai 1988.

simultanée de mesures de réductions à court et à long terme. Si M. Wilson déclarait que la rencontre devait déboucher sur un accord dans ce dossier, cette proposition n'avait cependant pas de suite concrète au cours de la rencontre.²⁹ À l'issue des deux journées de discussions, les ministres de l'OCDE se séparaient après avoir longuement débattu de la nécessité d'adopter une « approche-cadre » sur le déroulement des négociations agricoles au sein du GATT. Le Canada et les États-Unis ne réussirent pas à rallier les participants à l'emploi du terme « accord-cadre » pour le communiqué final. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures notait à la suite de la réunion une évolution dans les positions des deux parties, sans toutefois en mesurer l'importance.³⁰

5 – RENCONTRES ÉCONOMIQUES MULTILATÉRALES

Les ministres du Commerce du Canada, de la CEE, des États-Unis et du Japon se réunissaient à deux reprises au cours du trimestre. Du 15 au 17 avril, le ministre canadien du Commerce extérieur, M. John Crosbie, était l'hôte de la réunion en Colombie-Britannique. Il recevait le représentant au commerce des États-Unis, M. Clayton Yeutter, le Commissaire de la CEE pour les relations extérieures et la politique commerciale, M. Willy de Clercq, et M. Hajime Tamura, le ministre japonais du Commerce international et de l'Industrie. La rencontre permettait entre autres aux participants d'examiner les progrès accomplis par l'Uruguay Round et les questions agricoles furent un objet important des discussions.³¹ Les quatre ministres se donnaient de nouveau rendez-vous les 23 et 24 juin aux États-Unis.³² À la suite de la réunion, consacrée à la préparation de la réunion ministérielle des pays du GATT de Montréal en décembre, M. Crosbie se déclarait « frappé par les progrès accomplis depuis la tenue de la réunion quadrilatérale en avril dernier. Tous les participants ont le sentiment que les chefs de gouvernement leur ont donné un mandat clair et des directives précises pour que la réunion d'examen de mi-parcours de Montréal donne sur le fond des résultats pragmatiques et globaux ». ³³ Au nombre des progrès accomplis, le ministre retenait la réforme du commerce des produits agricoles et le règlement des disputes entre partenaires commerciaux.³⁴

6 – LE SOMMET ÉCONOMIQUE DE TORONTO

Les dirigeants des sept principales démocraties industrielles ainsi que le Président de la Commission des Communautés européennes se rencontraient à Toronto du 19 au 21 juin. Agriculture, dette et commerce étaient au centre des discussions entre les présidents américain et français, MM. Ronald Reagan et François Mitterrand, les premiers ministres britannique, canadien, italien et japonais, Mme Margaret Thatcher, M. Brian Mulroney, M. Ciriaco De Mita, M. Noburu Takeshita, le chancelier ouest-allemand, M. Helmut Kohl et le Président de la Commission des Communautés européennes, M. Jacques Delors. En préparation de la rencontre, le premier ministre Mulroney avait effectué à la fin mai une tournée européenne au cours de laquelle il avait rencontré les chefs d'État et de gouvernement britannique, français, italien et ouest-allemand et le président de la Commission des Communautés européennes afin de préciser les sujets à aborder à Toronto. Le Premier

29. Christopher WADDELL, *The Globe and Mail*, 18 mai 1988, p. B23; Edward GREENSPON, *The Globe and Mail*, 19 mai 1988, p. B6; Isabelle HOURCADE, *Le Devoir*, 19 mai 1988, p. 20.

30. Edward GREENSPON, *The Globe and Mail*, 20 mai 1988, p. B-18.

31. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 80*, 14 avril 1988; Brian MILNER, *The Globe and Mail*, 18 avril 1988, p. B1; *Le Devoir*, 18 avril 1988, p. 11.

32. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 120*, 21 juin 1988.

33. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 131*, 29 juin 1988.

34. *Ibid.*, *The Globe and Mail*, 25 juin 1988, p. B6.

ministre avait alors indiqué à ses homologues son intention de faire avancer le dossier des subventions agricoles.³⁵ L'ordre du jour et la simplification de la procédure du Sommet proposés par le Premier ministre canadien étaient acceptés par tous les intervenants. « Nous allons revenir aux origines du Sommet (il y a 14 ans) où il y aura plus d'interventions spontanées et une attention prépondérante aux questions économiques » avait expliqué M. Mulroney.³⁶

Au Sommet, le domaine de la politique internationale faisait l'objet, comme il est d'usage, d'une déclaration commune. Le progrès dans les relations Est-Ouest y était notamment relevé, évolution face à laquelle les participants se proposaient d'adopter une « attitude positive ». ³⁷ La lutte contre la piraterie aérienne et le trafic des stupéfiants constituaient les deux autres points de cette déclaration. Trois autres dossiers de la politique internationale, soit le Moyen-Orient, l'Afrique du Sud et le Cambodge firent également l'objet de discussions mais furent plutôt rapportés dans un résumé préparé par le président de la rencontre, le Premier ministre canadien.³⁸

La publication de la déclaration économique devait clore les travaux des participants au Sommet. Parmi les nombreux sujets touchés dans cette déclaration, dont le système commercial multilatéral, les pays à revenu moyen, l'environnement, on retiendra la présentation d'un éventail d'options offertes aux pays créanciers aux fins d'allègement de la dette des pays les plus démunis – en particulier ceux du Sud du Sahara –.³⁹ En ce qui concerne l'agriculture, les participants reprenaient l'esprit du texte approuvé lors de la session ministérielle de l'OCDE, en « soutenant les efforts faits pour adopter une approche cadre » et en « faisant en sorte que l'examen à mi-parcours à Montréal donne un nouvel élan aux négociations, dans ce domaine comme dans les autres ».⁴⁰

Commentant les pourparlers économiques et la priorité aux changements économiques structurels qui s'en était dégagée, le Premier ministre canadien convenait que l'application de ces réformes restait à faire. M. Mulroney se déclarait également heureux de la grande satisfaction exprimée par les participants du Sommet à propos de l'Accord de libre-échange canado-américain.⁴¹

35. Edward GREENSPON, *The Globe and Mail*, 24 mai 1988, pp. A1 et A2; Pierre APRIL, *Le Devoir*, 25 mai 1988, p. 10; Edward Greenspon, *The Globe and Mail*, 25 mai 1988, pp. A1 et A2.

36. Pierre APRIL, *Le Devoir*, 28 mai 1988, p. A4; voir aussi Christopher WADDELL, *The Globe and Mail*, 4 mai 1988, p. A10.

37. Sommet de Toronto, *Déclaration politique*, 20 juin 1988; voir aussi, Michel VASTEL, *Le Devoir*, 20 juin 1988, pp. 1 et 8, Paul KORING, *The Globe and Mail*, 21 juin 1988, pp. A1 et A11 et Jacques AMALRIC et Philippe LEMAITRE, *Le Monde*, 19-20 juin 1988, pp. 1 et 3.

38. Sommet de Toronto, *Résumé du président concernant les questions politiques*, 20 juin 1988; Michel VASTEL, *Le Devoir*, 21 juin 1988, pp. 1 et 10; Jacques AMALRIC et Philippe LEMAITRE, *Le Monde*, 22 juin 1988, pp. 1 et 2.

39. Sommet de Toronto, *Déclaration économique*, 21 juin 1988; Paul KORING, *The Globe and Mail*, 20 juin 1988, pp. A1 et A8; Rory CHANNING, *The Globe and Mail*, 23 juin 1988, p. B21.

40. Sommet de Toronto, *Déclaration économique*, 21 juin 1988, p. 5; voir aussi Christopher WADDELL et Jennifer LEWINGTON, *The Globe and Mail*, 20 juin 1988, pp. A1 et A9 et 21 juin 1988, pp. A1 et A11.

41. Michel VASTEL, *Le Devoir*, 22 juin 1988, pp. 1 et 12.

F — Les relations canado-américaines

1 — LE SOMMET REAGAN-MULRONEY

La quatrième rencontre au sommet réunissant le premier ministre canadien, M. Brian Mulroney et le président américain, M. Ronald Reagan, se tenait à Washington les 27 et 28 avril. Ce sommet devait constituer le dernier du président Reagan dont le mandat à la tête de la Maison-Blanche se terminera en 1989. M. Mulroney était accompagné pour l'occasion d'une délégation de onze personnes. Si un éventail de sujets a été abordé, la question du libre-échange, particulièrement les obstacles qui pourraient en retarder l'adoption au Congrès, et le problème des pluies acides ont dominé la visite de M. Mulroney.⁴² Le Premier ministre s'entretenait d'ailleurs de ces dossiers avec les membres du Congrès américain à qui il demandait d'approuver le traité de libre-échange et de prendre des mesures de lutte contre les pluies acides.⁴³ Commentant, au terme du Sommet, l'évolution du dossier du libre-échange, le Premier ministre canadien soulignait qu'il avait eu l'assurance que l'approbation du Congrès était en bonne voie⁴⁴ tandis que, selon lui, la question des pluies acides fait encore problème.⁴⁵ M. Mulroney se disait cependant encouragé de constater que ce dossier constitue une priorité pour les candidats à la présidence américaine.⁴⁶

2 — LE LIBRE-ÉCHANGE

Le processus d'approbation de l'Accord de libre-échange par les instances législatives américaines et canadiennes s'amorçait au cours du trimestre. Le gouvernement canadien déposait le 24 mai à la Chambre des Communes le projet de loi C-130 permettant la mise en œuvre de l'accord entre les deux pays. Ce projet de 153 articles modifie 27 lois fédérales et comprend une clause qui permet au gouvernement fédéral d'adopter plus tard toute autre mesure législative nécessaire à la mise en œuvre du traité. Parmi les lois amendées, signalons à titre d'exemple la Loi sur Investissement Canada, afin de hausser le montant maximum des investissements américains non assujettis à l'approbation de l'agence, et la Loi sur l'Office national de l'énergie pour assouplir les règles d'exportation de pétrole, de gaz naturel et d'électricité aux États-Unis.⁴⁷ Avant même le dépôt du projet de loi, les partis d'opposition avaient indiqué qu'ils s'efforceraient d'en retarder l'adoption.⁴⁸

Du côté américain, le Comité des Finances du Sénat et le Comité des Voies et Moyens de la Chambre des représentants se penchaient au printemps sur la législation américaine de mise en œuvre de l'accord.⁴⁹ Après avoir passé chacun leur propre version du projet de loi, ils s'efforçaient d'élaborer un projet de loi commun qui devra être soumis par la suite à l'approbation du Congrès. Le Canada suivait de près ces travaux et effectuait quelques démarches auprès de l'administration Reagan afin de faire modifier certaines mesures ou formulations envisagées. Ainsi, le ministre du Commerce extérieur, M. John Crosbie, communiquait par téléphone le 20 mai avec le représentant au Commerce, M. Clayton Yetter, pour exprimer son désaccord à l'endroit de propositions du Sénat de reporter la

42. Ross HOWARD, *The Globe and Mail*, 23 avril 1988, p. A5.

43. Guy TAILLEFER, *Le Devoir*, 28 avril 1988, pp. 1 et 10; Ross HOWARD et Jennifer LEWINGTON, *The Globe and Mail*, 28 avril 1988, p. A10.

44. Ross HOWARD, *The Globe and Mail*, 29 avril 1988, pp. A1 et A2.

45. Guy TAILLEFER, *Le Devoir*, 28 avril 1988, pp. 1 et 10.

46. Ross HOWARD, *The Globe and Mail*, 25 avril 1988, p. A3; *The Globe and Mail*, 26 avril 1988, p. A4; Guy TAILLEFER, 29 avril 1988, p. 2.

47. Christopher WADDELL, *The Globe and Mail*, 25 mai 1988, p. A13.

48. *Le Devoir*, 24 mai 1988, p. 2.

49. Voir Jennifer LEWINGTON. *The Globe and Mail*, 19 mai 1988, pp. A1 et A2.

réduction des tarifs à l'importation de contreplaqué canadien et d'imposer des restrictions à l'importation de homards.⁵⁰ Quelques semaines plus tard, le chef de cabinet du premier ministre Mulroney, M. Derek Burney, rencontrait le secrétaire américain au Trésor, M. James Baker. Cette démarche canadienne, qui avait été suivie d'une nouvelle proposition de l'administration Reagan modifiant le libellé du projet de loi sur la question des pratiques étrangères de subventions, irritait certains sénateurs. Le président du Comité des Finances, Lloyd Bentsen, qualifiait l'attitude canadienne de quasi paranoïaque.⁵¹ Outre les pratiques canadiennes de subventions, plusieurs autres secteurs avaient fait l'objet de discussions au sein des comités ou entre eux, comme le processus de nomination des membres du mécanisme de règlement des différends et la mise en œuvre de ses décisions, le contenu nord-américain des véhicules vendus en Amérique du Nord, et une référence explicite à l'obligation des provinces canadiennes à mettre en œuvre le traité.⁵² Les deux comités n'étaient pas encore passés au vote à la fin du trimestre.

3 – AUTRES QUESTIONS COMMERCIALES

Le gouvernement canadien annonçait le 7 avril une entente avec les États-Unis pour la réduction de la taxe à l'exportation du bois d'œuvre résineux du Québec. En décembre dernier, le droit de 15 % à l'exportation avait été éliminé pour la Colombie-Britannique, Terre-Neuve et les provinces maritimes à la suite des mesures de remplacement consenties. Dans le cas du Québec, ce droit sera réduit de 15 à 8 % à compter du 1^{er} avril 1988.⁵³

Le projet de loi sur l'importation de films et de vidéo était déposé le 8 juin aux Communes par la ministre des Communications, Mme Flora MacDonald. Selon ce projet, le Canada devra être considéré comme distinct du marché domestique américain lors de la négociation des droits de distribution. Les distributeurs américains auront cependant la possibilité de faire des offres et d'obtenir des droits sur des films qui ne font pas partie de leur propre production.⁵⁴ Rappelons qu'en 1987, la ministre proposait de réserver à l'industrie canadienne tout le marché de la distribution des films indépendants et canadiens, ce contre quoi s'étaient insurgés les distributeurs américains.

Les États-Unis dénonçaient le 21 juin devant le GATT de nouvelles restrictions au commerce international s'en prenant au Canada, à la Communauté européenne et à la Suisse. Ils reprochaient notamment au Canada d'avoir allongé la liste des produits laitiers soumis au contrôle à l'importation et d'avoir adopté un nouveau programme de subventions à la production des haricots blancs, ces deux positions faussant, d'après eux, les engagements pris au lancement de l'Uruguay Round de limiter l'adoption de toute nouvelle mesure commerciale pouvant porter atteinte à la libéralisation des échanges.⁵⁵

4 – QUESTIONS DIVERSES

L'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA) rendait public au début d'avril quatre nouveaux rapports sur l'amiante. « Ces nouveaux rapports sont d'ordre technique et ne donnent aucune indication des intentions futures de l'EPA en matière de réglementation. Toutefois leur publication constitue un premier pas important et positif dans le processus de réévaluation que nous avons demandé » déclarait M. Marcel Masse, ministre

50. Christopher WADDELL, *The Globe and Mail*, 21 mai 1988, p. A1.

51. Jennifer LEWINGTON, *The Globe and Mail*, 9 juin 1988, pp. A1 et A2 et 11 juin 1988, p. A8.

52. Jennifer LEWINGTON, *The Globe and Mail*, 26 mai 1988, p. B14 et 27 mai 1988, p. B5.

53. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 74*, 7 avril 1988.

54. Manon CORNELIER, *Le Devoir*, 9 juin 1988, pp. 1 et 10.

55. *Le Monde*, 23 juin 1988, p. 35; *The Globe and Mail*, 21 juin 1988, p. B12.

de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le ministre espérait que les résultats de ces études inciteraient l'EPA à réviser son projet de bannissement de l'utilisation de l'amiante.⁵⁶

Le 21 du même mois, le ministre de l'Expansion industrielle régionale et ministre d'État aux Sciences et à la Technologie, M. Robert De Cotret, annonçait la forme que prendra la participation canadienne au projet de station spatiale américaine. Le Canada fournira un système d'entretien et de réparation mobile et devrait également participer aux divers stades de la planification, du développement et de l'utilisation de la station orbitale. La somme qui y sera affectée était cette fois évaluée à \$1,2 milliard, réparti sur 15 ans, comparativement aux \$800 millions étalés sur 10 ans initialement prévus.⁵⁷

Le gouvernement fédéral lançait au début du mois de juin une campagne de sensibilisation destinée aux touristes américains séjournant au pays afin de leur demander de se joindre à la lutte contre les pluies acides. En conférence de presse, le ministre de l'Environnement, M. Thomas MacMillan, soulignait que la campagne s'ajoutait aux efforts déjà effectués par le Premier ministre, le cabinet et l'ambassade canadienne à Washington auprès de l'Administration américaine.⁵⁸

G — Le Canada et l'Europe occidentale

1 — LA CEE

Le commissaire de la Communauté économique européenne pour les relations extérieures et la politique commerciale, M. Willy De Clercq effectuait une visite officielle au Canada du 17 au 19 avril. M. De Clercq rencontrait notamment le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, le ministre du Commerce extérieur, M. John Crosbie et le ministre d'État aux céréales et oléagineux, M. Charles Mayer. Leurs discussions portaient sur diverses questions bilatérales et multilatérales dont l'état des relations commerciales Canada-CEE, l'Accord de libre-échange canado-américain et certains litiges commerciaux.⁵⁹

Devant le GATT, le 21 juin, le Canada dénonçait la réglementation de la CEE interdisant l'importation de la viande de bétail nourri aux hormones. Ces dispositions représentent, selon Ottawa, « un obstacle non nécessaire aux échanges » et une entrave aux exportations canadiennes vers la CEE.⁶⁰

Dans le cadre de discussions bi-annuelles entre le secrétaire d'État canadien aux Affaires extérieures et le Président de la Coopération politique européenne (CPE), M. Clark tenait des consultations le 19 mai à Paris avec M. Hans-Dietrich Genscher. Pour le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, ces « consultations de la CPE offrent au Canada une occasion unique d'échanges de vue avec les Européens sur des questions qui sont vitales pour l'ensemble de la communauté mondiale. Elles intensifient en outre les relations politiques bilatérales entre le Canada et chacun des douze États membres de la CEE ».⁶¹

56. Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, *Communiqué no 88/58*, 12 avril 1988.

57. Marie TISON, *Le Devoir*, 22 avril 1988, pp. 1 et 12; Gilles GAUTHIER, *La Presse*, 22 avril 1988, cité par *L'Argus*, 22 avril 1988, p. A17.

58. Craig MCINNIS, *The Globe and Mail*, 9 juin 1988, p. A10.

59. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 84*, 15 avril 1988 et *Communiqué no 88*, 18 avril 1988.

60. *The Globe and Mail*, 21 juin 1988, p. B12; *Le Monde*, 23 juin 1988, p. 35.

61. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 109*, 19 mai 1988.

2 – LA FRANCE

Se déroulant dans le contexte de la campagne présidentielle française, le litige des quotas de pêche et de la délimitation des eaux territoriales au large de Saint-Pierre-et-Miquelon demeurait source de frictions entre le Canada et la France. A la mi-avril, la garde côtière canadienne arrêta les 21 membres d'équipage du chalutier français *La Croix de Lorraine* pour avoir pêché illégalement en eaux canadiennes. Ceux-ci, dont le député saint-pierrais M. Gérard Grignon, le sénateur M. Albert Pen, le président du Conseil général de l'archipel M. Marc Plantagenet et le conseiller économique M. Victor Reux, avaient quitté St-Pierre-et-Miquelon dans le but de créer un incident et d'inciter les deux gouvernements à résoudre le litige.⁶² De Paris, le gouvernement français émettait une protestation officielle et rappelait son ambassadeur au Canada, M. Philippe Husson, pour consultation tandis que des voyageurs canadiens étaient retenus aux frontières françaises.⁶³ Devant la Chambre des Communes, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark décrivait l'épisode comme un « simple désaccord » et soutenait que les relations entre le Canada et la France ne souffriraient pas de cet incident.⁶⁴

Les 21 et 22 avril, au terme de la troisième séance de discussions depuis la reprise des pourparlers à l'hiver, les négociateurs canadien et français, MM. Yves Fortier et Jean-Pierre Puissochet, s'entendaient pour désigner un médiateur chargé de fixer les quotas de pêche.⁶⁵ À l'issue de la deuxième journée de discussions M. Fortier estimait qu'il y avait eu un déblocage dans le conflit.⁶⁶ Les négociations étaient cependant suspendues par le Canada, au début du mois de mai, à la suite de l'arraisonnement d'un chalutier canadien, *Le Maritimer*, par la marine française, au large de Saint-Pierre-et-Miquelon.⁶⁷ M. Clark convoquait également l'ambassadeur français rentré au Canada depuis peu, pour lui faire part de l'indignation de son gouvernement.⁶⁸ Le 8 mai, à l'occasion de la réélection de M. François Mitterrand à la présidence de France, le Premier ministre canadien lui adressait un message de félicitations dans lequel il faisait mention du problème: « Quant à notre différend sur les pêches, disais-je, j'espère que l'approche constructive que vous privilégiez nous permettra de trouver une solution juste et équitable ». ⁶⁹ De passage à Paris pour discuter du Sommet économique de Toronto, M. Mulroney rencontrait le nouveau premier ministre français, M. Michel Rocard, avec lequel il s'entendait pour reprendre les négociations. M. Mulroney soulignait alors avoir décelé chez le chef du gouvernement français et ses collègues « une volonté certaine (...) d'en arriver à une entente avec le Canada ». ⁷⁰ Les négociateurs de deux parties se rencontraient donc dès le début de juin à Londres sans que la teneur de leurs discussions n'ait été révélée.⁷¹

62. Manon CORNELIER, *Le Devoir*, 15 avril 1988, pp. 1 et 12; Susan DELACOURT, *The Globe and Mail*, 15 avril 1988, pp. A1 et A2.

63. *Le Devoir*, 16 avril 1988, pp. A1 et A12 et 18 avril 1988, pp. 1 et 8; Ross HOWARD, *The Globe and Mail*, 18 avril 1988, pp. A1 et A2.

64. Ross HOWARD, *The Globe and Mail*, 19 avril 1988, pp. A1 et A4.

65. Jean-Paul BURY, *Le Devoir*, 23 avril 1988, pp. A1 et A14.

66. *Le Devoir*, 25 avril 1988, p. 2.

67. *Le Devoir*, 6 mai 1988, pp. 1 et 10; *The Globe and Mail*, 6 mai 1988, pp. A1 et A5.

68. Manon CORNELIER, *Le Devoir*, 7 mai 1988, pp. A1 et A12.

69. Marie TISON, *Le Devoir*, 10 mai 1988, p. 7.

70. Pierre APRIL, *Le Devoir*, 27 mai 1988, pp. 1 et 10; Edward GREENSPON, *The Globe and Mail*, 27 mai 1988, pp. A1 et A2.

71. *Le Devoir*, 8 juin 1988, p. 5.

3 – LA GRANDE-BRETAGNE

Deux jours avant la tenue du Sommet économique de Toronto, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures annonçait à la Chambre des Communes la décision du gouvernement britannique de ne pas aller de l'avant avec un projet de loi sur l'étiquetage des fourrures. Une telle mesure aurait permis d'indiquer aux consommateurs britanniques la fabrication de fourrures faites à partir d'animaux capturés à l'aide de pièges à mâchoires. Ce projet, qui aurait, selon Ottawa, mis en péril des milliers de trappeurs canadiens, avait fait l'objet de discussions entre le Premier ministre canadien et son homologue britannique, Mme Thatcher, lors du passage de M. Mulroney à Londres en mai,⁷² de même qu'entre M. Clark et le secrétaire au *Foreign Office*, Sir Geoffrey Howe, en marge de la réunion à Paris des ministres de l'OCDE.⁷³

Profitant de son passage au Canada, la première ministre, Mme Margaret Thatcher, s'adressait au lendemain de la clôture du sommet économique aux députés et sénateurs réunis à la Chambre des Communes. Mme Thatcher exprimait notamment à cette occasion son point de vue sur l'accord du libre-échange canado-américain qui, disait-elle, n'entraînera pas de perte de souveraineté pour le Canada. Elle demandait également aux Canadiens de soutenir l'essai des missiles de croisière sur leur territoire. Ces remarques susciterent le mécontentement de l'opposition qui, lors de la période des questions en après-midi, qualifiait les propos de Mme Thatcher d'ingérence au sein de la politique intérieure canadienne.⁷⁴

4 – LA RFA

Du 15 au 18 juin, soit immédiatement avant la tenue du Sommet de Toronto, le chancelier de la République fédérale d'Allemagne, M. Helmut Kohl, effectuait une visite officielle au Canada. Il rencontrait le Premier ministre, des représentants des gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que des gens des milieux des affaires et universitaires.⁷⁵ Outre les thèmes du Sommet dont il s'entretenait avec M. Mulroney, le chancelier abordait plus particulièrement devant la Chambre des Communes, l'évolution des relations Est-Ouest, le problème de la dette des pays pauvres et le dossier du libre-échange. Sur ce dernier point, le chef du gouvernement allemand rappelait qu'il espérait le maintien de l'ouverture du Canada aux capitaux européens. « Nous continuons de compter sur le Canada comme un défenseur résolu du système ouvert et multilatéral des échanges commerciaux » concluait-il.⁷⁶

H — Le Canada et l'URSS

Au cours des deux dernières semaines de juin, les relations canado-soviétiques faisaient la manchette des média qui rapportèrent les expulsions successives de diplomates auxquelles se livrèrent les deux pays. Le 15 juin, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, informait l'ambassadeur soviétique à Ottawa, M. Alexey Rodionov, que sept représentants soviétiques devaient quitter le pays, qu'un autre qui se trouvait à l'extérieur du Canada ne serait pas autorisé à y revenir et que neuf autres soviétiques étaient déclarés *persona non grata*.⁷⁷ M. Clark déclarait à la Chambre des Communes le 22, que les

72. Guy TAILLEFER, *Le Devoir*, 18 juin 1988, p. A4.

73. *The Globe and Mail*, 19 mai 1988, p. B6.

74. Marie TISON, *Le Devoir*, 23 juin 1988, pp. 1 et 12; Ross HOWARD, *The Globe and Mail*, 23 juin 1988, pp. A1 et A2.

75. Christopher WADDELL, *The Globe and Mail*, 17 juin 1988, p. A4.

76. Michel VASTEL, *Le Devoir*, 17 juin 1988, pp. 1 et 10.

77. *The Globe and Mail*, 22 juin 1988, pp. A1 et A2.

représentants en cause « s'adonnaient à des activités inadmissibles qui constituaient une menace pour la sécurité du pays », activités destinées à permettre l'accès à des renseignements commerciaux, industriels ou militaires ainsi qu'une infiltration des services canadiens de sécurité.⁷⁸ Le lendemain, Moscou expulsait deux diplomates canadiens soupçonnés d'espionnage et interdisait à trois autres de retourner en Union soviétique. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures qualifiait de « totalement injustifiées » ces mesures, « aucun canadien ne s'étant adonné à des activités répréhensibles en URSS »⁷⁹ et Ottawa répliquait par le renvoi de deux représentants soviétiques au Canada. L'Union soviétique convoquait alors l'ambassadeur canadien à Moscou, M. Vernon Turner, pour lui faire part de l'expulsion de son attaché militaire, de la désignation de sept diplomates canadiens *persona non grata* et du retrait de 25 employés soviétiques de l'ambassade canadienne.⁸⁰ Le Canada ne se livrait pas à d'autres expulsions par la suite. Retardant son voyage en Extrême-Orient, M. Clark rencontra à son tour l'ambassadeur soviétique à Ottawa à qui il soulignait l'attachement du Canada « aux bonnes relations bilatérales » entre les deux pays et le caractère « totalement inacceptable » des activités d'espionnage sur son territoire. M. Clark rappelait également à M. Rodionov que le permis de travail d'une vingtaine d'ouvriers travaillant à la reconstruction du consulat soviétique à Montréal devait être renouvelé bientôt et que la décision canadienne les concernant serait liée aux gestes posés par l'URSS à l'endroit des recrutés locaux de l'ambassade du Canada à Moscou.⁸¹

I — Le Canada et Haïti

Le Groupe parlementaire constitué en janvier dernier pour étudier les relations entre le Canada et Haïti remettait son rapport le 27 avril. Déposé à la Chambre des Communes le 16 mai, ce rapport recommandait notamment la poursuite des relations diplomatiques avec Haïti, le maintien des programmes de développement et l'examen de la situation des droits de la personne, de la gestion de l'économie et de la stabilité politique dans le cadre de consultations annuelles. Le groupe demandait également au gouvernement d'user de son influence pour assurer une meilleure coordination entre les pays donateurs et les autorités haïtiennes. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le ministre des Relations extérieures et du Développement international déclaraient souscrire aux recommandations du groupe et réitéraient à cette occasion l'intention de leur gouvernement de maintenir les liens diplomatiques avec Haïti et de poursuivre le programme d'aide. M. Clark estimait que le rapport apportait « une importante contribution au réexamen par le Canada de ses relations avec Haïti » et Mme Landry précisait qu'Ottawa allait faire part aux autorités du pays des attentes canadiennes en matière de démocratisation et de respect des droits de la personne par l'entremise de l'ambassadeur canadien à Port-au-Prince et à l'occasion de rencontres bilatérales.⁸²

À la suite du renversement du gouvernement de M. Leslie Manigat par le général Henri Namphy le 20 juin, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures soulignait que le Canada avait toujours éprouvé de « sérieuses réserves » sur le procédé par lequel M. Manigat avait

78. Ministère des Affaires extérieures, *Discours no 88/32*, 22 juin 1988.

79. *Ibid.*, *Communiqué no 126*, 23 juin 1988.

80. Paul KORING, ROSS HOWARD et Patricia POIRIER, *The Globe and Mail*, 23 juin 1988, pp. A1 et A2; Manon CORNELLIER, *Le Devoir*, 23 juin 1988, pp. 1 et 12.

81. Michel VASTEL, *Le Devoir*, 28 juin 1988, pp. 1 et 8; ROSS HOWARD et Paul KORING, *The Globe and Mail*, 28 juin 1988, pp. A1 et A2.

82. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 103*, 16 mai 1988; Marie TISON, *Le Devoir*, 17 mai 1988, p. 2.

obtenu le pouvoir. « Néanmoins, estimait-il, nous déplorons les récents incidents qui viennent déloger un gouvernement civil. Le Canada est en faveur de l'établissement d'une démocratie véritable en Haïti. Ceci, bien sûr, a des implications pour nos relations bilatérales avec ce pays. »⁸³

J — Le Canada, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord

1 — LE CONFLIT IRANO-IRAKIEN

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, déclarait le 18 avril après la destruction de deux plate-formes pétrolières et de navires iraniens par les forces militaires américaines que le Canada soutenait « sans réserve » les efforts entrepris par ses alliés pour la liberté de navigation dans le Golfe persique et la protection du transport maritime. M. Clark rappelait par la même occasion l'urgence de mettre un terme au conflit Iran-Irak.⁸⁴

2 — ISRAËL

Pour la première fois depuis son discours au Comité Canada-Israël, devant lequel il avait condamné le comportement d'Israël dans les territoires occupés, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures s'adressait le 18 avril à des représentants de la communauté juive, celle d'Edmonton. M. Clark mentionnait alors à plusieurs reprises que l'amitié du Canada envers Israël était « solide et inflexible ». « Le Canada protégera, défendra et endossera toujours l'État d'Israël » disait-il. En réponse aux questions des journalistes, le secrétaire d'État expliquait qu'il n'avait pas reculé par rapport aux positions exprimées en mars dernier, mais qu'il avait plutôt « changé de ton ».⁸⁵

K — Le Canada et l'Afrique (Sud du Sahara)

1 — L'AFRIQUE DU SUD

En réponse à l'invitation du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan Boesak, l'un des fondateurs du Front démocratique uni, parti d'opposition en Afrique du Sud, effectuait une visite au Canada du 7 au 9 mai. M. Clark s'entretenait avec M. Boesak des moyens par lesquels le Canada pourrait accroître son aide aux victimes de l'apartheid. Outre ses entretiens avec le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Boesak rencontrait des représentants des partis d'opposition et des organisations non gouvernementales.⁸⁶

À l'occasion du douzième anniversaire des événements de Soweto, M. Clark pressait de nouveau le gouvernement sud-africain de lever les restrictions imposées aux activités politiques pacifiques et d'entreprendre des négociations afin d'instaurer un gouvernement représentatif. M. Clark demandait également à Pretoria de gracier les « six de Sharpeville » si les requêtes en vue d'obtenir un nouveau procès étaient rejetées.⁸⁷

83. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 119*, 20 juin 1988, voir aussi Guy TAILLEFER, *Le Devoir*, 21 juin 1988, pp. 1 et 10.

84. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 89*, 18 avril 1988.

85. *The Globe and Mail*, 20 avril 1988, p. A11.

86. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 97*, 6 mai 1988.

87. *Ibid.*, *Communiqué no 116*, 16 juin 1988.

2 – L'ÉTHIOPIE

À la suite de la décision d'Addis-Abéba, au début d'avril, d'expulser des provinces du Tigré et de l'Érythrée les organismes d'aide étrangers, provoquant ainsi des problèmes dans la distribution des denrées alimentaires, l'ambassadeur du Canada en Éthiopie, M. David MacDonald, recevait instruction de la ministre des Relations extérieures et du Développement international de s'assurer auprès du gouvernement éthiopien que les efforts de secours ne seraient pas compromis.⁸⁸ Mme Landry et le ministre de la Défense, M. Perrin Beatty, annonçaient le 17 mai qu'en réponse à un appel du Bureau des Nations Unies pour la coordination des secours en cas de catastrophe, le Canada participerait au transport aérien de vivres en fournissant deux avions Hercules des Forces armées canadiennes. Le pont aérien qui s'échelonna de juin à août, coûtera \$6,5 millions, dont \$4,2 millions seront fournis par l'ACDI.⁸⁹ Le 19 mai, Mme Landry rencontrait à New York, le secrétaire général des Nations Unies, M. Perez de Cuellar, afin de discuter de la situation en Éthiopie et d'assurer la coordination des activités de secours des organismes des Nations Unies et des pays donateurs. Estimant ces discussions « fort intéressantes » et « fructueuses », Mme Landry déclarait continuer à espérer « que le gouvernement éthiopien accepte que tous les organismes non gouvernementaux désireux de participer aux opérations de secours dans un esprit humanitaire et tout à fait désintéressé puissent le faire ».⁹⁰

À la fin du mois de mai, le quotidien torontois *The Globe and Mail* rapportait que l'ambassadeur canadien, M. MacDonald, avait rencontré les sept princesses éthiopiennes, membres de la famille de l'ancien empereur Haile Selassié, qui venaient d'être libérées après quatorze ans d'emprisonnement pour leur offrir l'asile au Canada dans la perspective où elles désireraient quitter l'Éthiopie. La libération des membres de la famille royale éthiopienne avait fait l'objet d'une campagne internationale à laquelle avaient pris part plusieurs pays et groupes humanitaires. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le Premier ministre canadien avaient fait des représentations en ce sens au gouvernement éthiopien.⁹¹

3 – L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Les gouvernements du Canada, de la Saskatchewan et du Lesotho représentés respectivement par M. Len Gustafson, secrétaire parlementaire du Premier ministre canadien, M. Eric Berntson, vice-premier ministre de la Saskatchewan et M. B.A. Sekhonyana, haut-commissaire du Lesotho au Canada, signaient le 13 mai à Régina un accord concernant le prolongement d'un projet de développement rural au Lesotho. Au cours des cinq prochaines années, l'ACDI injectera \$3 millions au projet, la Saskatchewan \$500,000 tandis que le personnel et les installations seront fournis par le Lesotho. Ce projet, lancé en 1978, en est à sa troisième phase.⁹²

L'ACDI annonçait le 27 mai le versement de \$1,8 million à un programme d'urgence contre l'invasion de criquets pèlerins en Mauritanie, au Mali, au Niger et au Sénégal pour l'épandage d'insecticides et la surveillance aérienne. Cette lutte d'urgence a été planifiée de concert avec la FAO et les Services nationaux de protection des végétaux des pays touchés. La ministre des Relations extérieures et du Développement international, Mme Monique

88. *Ibid.*, *Communiqué no 75*, 8 avril 1988.

89. ACDI, *Communiqué no 88-45*, 17 mai 1988, et *Le Devoir*, 18 mai 1988. p. 2.

90. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 110*, 20 mai 1988.

91. Ann SILVERSIDES, *The Globe and Mail*, 24 mai 1988, pp. A1 et A2; Oakland Ross, *The Globe and Mail*, 31 mai 1988, p. A12.

92. ACDI, *Communiqué no 88-42*, 13 mai 1988.

Landry, expliquait l'intervention par le désir du Canada de contribuer à l'autosuffisance alimentaire de ces pays et donc de protéger les récoltes.⁹³

Le 6 juin, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, annonçait une contribution de \$1,8 million à la Fédération canadienne des municipalités (FCM) pour l'amélioration de la coopération et la création de jumelage entre des municipalités canadiennes et africaines. Le programme de coopération prévoit notamment des réunions conjointes, des visites de représentants municipaux en Afrique et des activités de contrôle et d'évaluation d'urbanisme.⁹⁴

L — Le Canada, l'Asie et l'Océanie

1 — LA VISITE DE MME PAT CARNEY EN ASIE

En sa qualité de ministre fédérale responsable du Comité consultatif sur l'Initiative Asie-Pacifique, Mme Pat Carney dirigeait, au mois de juin, une délégation de hauts fonctionnaires et de gens d'affaires dans le cadre d'une tournée asiatique qui l'amenait à Tokyo, Shanghai, Beijing et Hong-Kong. L'Initiative pour l'Asie et le Pacifique est un programme canadien dont l'objectif est de favoriser la création de nouveaux liens avec cette région du monde en matière de commerce, de transport, de tourisme et de culture. À Shanghai, Mme Carney inaugurait les nouveaux bureaux permanents du Consulat général du Canada dans cette ville. À cette occasion, elle soulignait que la présence du Canada à Shanghai après 25 ans d'absence symbolisait « l'engagement renouvelé de la Chine et du Canada envers le commerce trans-Pacifique ».⁹⁵ Quelques jours plus tard, la ministre canadienne signait un protocole d'entente avec la Chine sur les minéraux et les métaux non-ferreux qui prévoit notamment la création d'un groupe de travail sino-canadien.⁹⁶ Le lendemain, un deuxième protocole d'entente avec la Chine était ratifié, portant celui-ci sur la réalisation d'études supplémentaires d'une valeur de \$3,85 millions pour le projet hydro-électrique des Trois-Gorges sur le fleuve Yang-zé, comme l'avait annoncé en janvier dernier, la ministre Monique Landry, lors d'un déjeuner-causerie devant le consortium canadien chargé des études de la station hydro-électrique.⁹⁷

2 — L'ASEAN

Les représentants des États membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), le Brunei, l'Indonésie, la Malaysia, les Philippines, Singapour et la Thaïlande, rencontraient leurs homologues canadiens lors de la cinquième réunion de la Commission consultative conjointe Canada-ASEAN qui se tenait à Ottawa les 7 et 8 avril. Le secteur privé, représenté par le Conseil commercial ASEAN-Canada, participait pour la première fois à ce forum. Les participants ont passé en revue les divers aspects de la coopération entre les deux régions ainsi que d'autres questions d'intérêt commun telle l'évolution du contexte des échanges commerciaux. D'après le communiqué publié par le ministère des Affaires extérieures, la délégation canadienne faisait bon accueil aux suggestions des représentants de l'ASEAN qui préconisaient de donner un nouvel élan au dialogue ASEAN-Canada et d'établir des relations économiques et commerciales à long terme dans les domaines du commerce, du tourisme, des sciences et des ressources humaines. On notera également parmi les discus-

93. *Ibid.*, *Communiqué no 88-51*, 27 mai 1988.

94. *Ibid.*, *Communiqué no 88-54*, 6 juin 1988.

95. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 117*, 17 juin 1988.

96. *Ibid.*, *Communiqué no 88/137*, 21 juin 1988.

97. *Ibid.*, *Communiqué no 122*, 22 juin 1988.

sions sur l'état de l'économie mondiale, la mention par la délégation canadienne de l'importance de l'accord de libre-échange canado-américain dans le contexte de la libéralisation globale des échanges.⁹⁸

Lors de la deuxième journée de réunion, la ministre des Relations extérieures et du Développement international, Mme Monique Landry, annonçait une contribution du Canada de \$9,35 millions supplémentaires au Centre ASEAN-Canada de sylvigénétique en Thaïlande. Cette somme, versée sur cinq ans, servira notamment à augmenter la quantité des semences pour le reboisement de la région.⁹⁹

3 - L'AFGHANISTAN

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, accueillait favorablement l'annonce faite le 8 avril par le Secrétaire général des Nations Unies, M. Perez de Cuellar, concernant la conclusion d'un accord sur le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan. M. Clark exprimait cependant des réserves quant à l'absence de négociations sur un éventuel cessez-le-feu ainsi que sur l'arrêt des livraisons d'armes. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures regrettait également que la mise en place d'un gouvernement reconnu par les Moudjahiddins n'ait fait l'objet d'aucun accord.¹⁰⁰

4 - LA CHINE

Le vice-premier ministre de la République populaire de Chine, M. Tian Jiyun était de passage au Canada du 17 au 22 mai. Sa visite permettait principalement de discuter des fondements d'un commerce bilatéral élargi grâce à des rencontres avec des représentants des milieux industriel et commercial canadien ainsi que des gouvernements fédéral et provinciaux. « La visite du vice-premier ministre Tian vient à un moment opportun », soulignait le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, « à la suite d'importantes réunions du Parti et du Congrès national du peuple où des décisions de vaste portée ont été prises en vue d'une modernisation plus poussée de la Chine et d'une expansion des programmes de « porte ouverte ».¹⁰¹

5 - L'INDE

C'est dans le cadre des consultations annuelles ministérielles que le Canada et l'Inde ont pris la décision de tenir en 1985 que le ministre d'État aux Affaires extérieures de l'Inde, M. K. Natwar Singh, effectuait une visite officielle au Canada du 14 au 17 mai. Il s'agissait de la deuxième réunion annuelle, la première ayant eu lieu en Inde en février 1987. En compagnie de M. Singh, le secrétaire d'État canadien aux Affaires extérieures abordait un large éventail de sujets concernant les questions politiques et économiques internationales et mettait l'accent sur les relations entre le Canada et l'Inde. À l'occasion d'un dîner offert en l'honneur du ministre indien, M. Clark prononçait une allocution dans laquelle il évoquait d'abord la situation au Pundjab. Rappelant que cette question préoccupait le Canada, M. Clark soulignait que les troubles existant dans cette région de l'Inde créaient une tension au Canada et menaçaient la paix de la communauté sikh. Le gouvernement fédéral, expliquait-il, s'oppose au « minuscule groupe de canadiens d'origine sikh qui abusent de leurs droits de Canadiens pour conseiller ou pour pratiquer le terrorisme en Inde, ou pour y prêcher le

98. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 72*, 5 avril 1988 et *Communiqué no 81*, 14 avril 1988.

99. ACDI, *Communiqué no 88-31*, 8 avril 1988.

100. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 76*, 8 avril 1988.

101. *Ibid.*, *Communiqué no 108*, 17 mai 1988.

séparatisme ». Notant la difficulté d'encourager la modération alors que la violence se poursuit, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures souhaitait que la paix et la justice soient instaurées au Pundjab. M. Clark dressait ensuite l'évolution de la coopération économique bilatérale canado-indienne et suggérait l'élargissement des liens culturels et éducatifs.¹⁰² Outre son homologue canadien, le ministre d'État indien rencontrait le Gouverneur général, Mme Jeanne Sauvé et la ministre des Communications, Mme Flora MacDonald. Des consultations au niveau des hauts fonctionnaires, les 10 et 11 mai, avaient précédé la visite de M. Singh.¹⁰³

6 – L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT ET L'AIDE HUMANITAIRE

Le Canada annonçait en avril sa participation à un programme d'adduction et d'assainissement de l'eau entrepris depuis 1985 par l'UNICEF en Inde. L'ACDI consacrerait \$4,98 millions à ce programme, montant qui sera utilisé dans les États de Rajasthan et de Gujarat, ces régions ayant le plus souffert de la sécheresse et de la pénurie d'eau. Les fonds canadiens seront également affectés à un projet de sensibilisation pour la gestion des ressources de l'eau.¹⁰⁴

Lors d'une conférence de presse à laquelle assistait l'ambassadeur de l'Indonésie au Canada, M. Adiwoso, le 3 juin, la ministre des Relations extérieures et du Développement international annonçait la participation de l'ACDI à un projet de développement des ressources humaines en Indonésie. À cette fin, l'ACDI accordait un contrat de \$12 millions à une firme d'experts-conseil pour la réalisation d'un centre et de programmes de formation. Au moment de l'annonce, Mme Landry soulignait que ce projet constituait une initiative d'envergure au sein de la coopération entre le Canada et l'Indonésie dans les domaines de l'éducation et des ressources humaines.¹⁰⁵

Un protocole d'entente d'une valeur de \$50 millions était signé le 27 juin avec le haut-commissaire du Sri Lanka au Canada, M. Tissa Weeratunga. L'entente porte essentiellement sur un projet d'irrigation des terres et de réinstallation d'une partie de la population. Pour ce faire, la contribution canadienne, qui s'ajoute à celles de la Banque mondiale, de la CEE et du Japon, servira principalement à la construction d'infrastructures sociales.¹⁰⁶

M — Les politiques dans l'Arctique

Comme il l'avait annoncé en juillet 1987, le gouvernement fédéral choisissait d'augmenter le budget du programme d'Étude du plateau continental polaire (EPCP) administré par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Celui-ci passera de \$5,1 à \$7,4 millions au cours des deux prochaines années, et à \$6,3 millions pour les années subséquentes. Le vice-premier ministre, M. Don Mazankowski, invoquait pour expliquer la décision « L'importance stratégique de l'Arctique, l'intérêt croissant pour cette région nationalement et internationalement, ainsi que la nouvelle orientation des politiques gouvernementales (qui) ont fortement accru la charge de travail » du programme. Il soulignait l'apport des travaux de l'EPCP au développement des connaissances scientifiques sur l'Arctique, depuis 1958, et le fait que le programme avait « permis au Canada d'exercer efficacement sa souveraineté dans cette région ». ¹⁰⁷

102. *Ibid.*, *Discours no 88/28*, 15 mai 1988.

103. *Ibid.*, *Communiqué no 102*, 13 mai 1988.

104. ACDI, *Communiqué no 88-33*, 19 avril 1988.

105. *Ibid.*, *Communiqué no 88-53*, 3 juin 1988, et Isabelle Paré, *Le Devoir*, 4 juin 1988, p. A4.

106. ACDI, *Communiqué no 88-58*, 27 juin 1988.

107. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 88/55*, 8 avril 1988.

N — Chronologie thématique*

Visite au Canada du directeur général du GATT

15 avril :

Le ministère des Affaires extérieures annonce la venue à Ottawa de M. Arthur Dunkel, directeur général du GATT, du 17 au 19 avril. M. Dunkel doit s'entretenir avec le ministre du Commerce extérieur, M. John Crosbie, de la planification de la Conférence d'examen à mi-parcours qui se tiendra à Montréal à la fin de l'année.

La politique de défense du Nouveau Parti Démocratique

16 avril :

Dans un rapport du Comité des affaires internationales du NPD du Canada intitulé *Les enjeux du Canada dans la sécurité commune*, les néo-démocrates nuancent les positions exprimées à l'été 1987 sur les questions de défense et particulièrement la participation canadienne à l'OTAN. Ils y indiquent notamment leur intention, s'ils devaient former un gouvernement majoritaire, de ne pas réaliser lors d'un premier mandat le retrait du Canada de l'Alliance atlantique.

Francophonie

21 avril :

Le quotidien *Le Soleil* rapporte que le secrétaire d'État canadien, M. Lucien Bouchard, également président du Comité international du suivi du Sommet de Québec, a déclaré la veille en conférence de presse que \$120 millions ont été affectés au financement, en 1988 et 1989, d'une centaine de projets retenus à Québec en septembre dernier. Il a affirmé que les objectifs fixés sont en voie de réalisation et qu'un important travail avait été effectué pour conférer cohérence et efficacité à l'ensemble.

Visite de la reine des Pays-Bas

Début mai :

Accompagnée du ministre hollandais des Affaires étrangères, la reine Béatrix effectue une visite officielle au Canada. Le 10, elle s'adresse aux membres du Sénat et des Communes.

Contribution de l'ACDI à l'Institut international de formation en gestion aéronautique civile

2 mai :

L'ACDI annonce qu'elle fournira en 1988-1989 une contribution de \$3 millions à l'Institut international de formation en gestion aéronautique civile (IIFGA) afin de financer la deuxième année d'un programme de bourse géré par cet Institut. L'ACDI a déjà affecté \$2 millions en 1987 à ce programme auquel elle s'était engagé à verser un total de \$11 millions sur une période de quatre ans.

Adhésion au Traité sur l'Antarctique

4 mai :

Le Canada adhère au traité sur l'Antarctique qui établit un régime juridique permettant le règlement des revendications territoriales et la préservation de l'environnement de cette région. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures explique l'adhésion du Canada par le désir du gouvernement fédéral de s'associer à un traité établissant « la seule

* Cette chronologie n'est pas exhaustive. Elle mentionne essentiellement des événements non rapportés dans les rubriques précédentes.

véritable zone non militarisée du globe » et de contribuer à la protection de l'environnement.

Le Canada et l'aide au Maroc

9 mai:

La ministre des Relations extérieures et du Développement international, Mme Monique Landry, annonce que l'ACDI fournira \$369 000 à une firme de Salaberry-de-Valleyfield au Québec pour la réalisation d'une étude de préfaisabilité en vue d'un projet d'assainissement des eaux à Safi, au Maroc. La ville de Safi est jumelée depuis 1982 à la ville de Salaberry-de-Valleyfield.

Contribution de l'ACDI à l'organisation universitaire interaméricaine

25 mai:

La ministre des Relations extérieures et du Développement international annonce une contribution de \$350 000, qui s'ajoute aux \$100 000 octroyés plus tôt cette année, à l'Organisation universitaire interaméricaine (OUI). Cette contribution servira notamment à la poursuite du programme de jumelage universitaire et des échanges de professeurs de l'OUI.

Le Canada et la dette péruvienne

31 mai:

Le quotidien *The Globe and Mail* rapporte que le Canada se serait montré intéressé à participer à un plan multilatéral proposé par la Banque Mondiale pour faciliter les paiements de la dette du Pérou. Ce plan permettrait de mettre de l'avant un nouveau programme financier dans ce pays et de libérer les crédits suspendus par les banques.

Accords aériens avec la Jordanie, les Pays-Bas et Hong-Kong

avril, mai et juin:

Au cours du trimestre, le Canada annonce la signature de trois accords bilatéraux sur le transport aérien. Les annonces ont été faites le 20 avril dans le cas de la Jordanie, le 17 mai pour les Pays-Bas et le 24 juin pour Hong-Kong. Les accords conclus avec les Pays-Bas et Hong-Kong élargissent des accords précédemment conclus alors que dans le cas de la Jordanie, il s'agit de premières liaisons aériennes directes avec le Canada.

Canada-Union soviétique

2 juin:

M. Marcel Masse, ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, accueille à Ottawa les treize membres, neuf soviétiques et quatre canadiens, de l'expédition « la traversée du Pôle Nord » qui a terminé avec succès la veille à l'île d'Ellesmere la première traversée à skis du cercle polaire de l'Union soviétique au Canada. Partie le 3 mars d'Union soviétique, l'expédition devait recueillir des données scientifiques et médicales.

Accord ACDI-SFI

17 juin:

La ministre des Relations extérieures et du Développement international annonce que l'ACDI et la Société financière internationale (SFI) ont conclu un accord qui prévoit le versement de \$1 million à un fonds d'aide technique aux pays en développement, géré par la SFI. Les services d'entreprises canadiennes seront retenues pour diverses activités d'aide technique telles des études de faisabilité et l'élaboration de projets de transfert technologique.

Le Canada et le Mozambique: le cas d'un réfugié

18 au 21 juin:

Le gouvernement mozambicain adresse au Canada une requête d'information dans laquelle il demande des explications concernant l'admission au Canada d'un réfugié, M. Francesco Nota Moises qui serait membre du RENAMO, une organisation terroriste au Mozambique. M. Clark charge le ministère de l'Emploi et de l'Immigration de faire enquête sur ce cas.

La conférence de Toronto sur l'atmosphère

27 au 29 juin:

Le Canada est l'hôte de la Conférence internationale sur les changements atmosphériques et la sécurité climatique à laquelle participent quelque 350 scientifiques et représentants des milieux politiques ou des affaires de 48 pays. La déclaration finale de cette conférence souligne entre autres le caractère dévastateur de l'effet de serre et les liens existants entre les émissions de gaz de serre et les pluies acides. Commentant le passage de cette déclaration concernant la réduction immédiate de 20 % des émissions de gaz de serre et un objectif de 50 % de réduction, MM. Thomas MacMillan et Marcel Masse, respectivement ministre de l'Environnement et ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, se déclarent disposés à endosser cette suggestion.

II — Les relations extérieures du Québec

(avril à juin 1988)

A — Aperçu général

Comme l'avait annoncé le gouvernement dans le discours inaugural du 8 mars dernier, un projet de loi instituant un ministère des Affaires internationales était présenté à l'Assemblée nationale au printemps. Déposé le 13 juin par le ministre des Relations internationales, M. Gil Rémillard, le projet de loi 42 remplace les ministères des Relations internationales et du Commerce extérieur et du Développement technologique par un seul ministère, celui des Affaires internationales.¹ En attendant l'adoption du projet de loi, un décret permettait l'utilisation immédiate de la nouvelle dénomination du ministère et de son ministre.²

Le projet de loi 42 reprend en grande partie les éléments des lois précédentes sur le ministère des Affaires intergouvernementales puis des Relations internationales, auxquels il ajoute les fonctions de promotion des exportations et d'analyse des marchés dévolues en 1982 au ministère du Commerce extérieur. La responsabilité du développement technologique, rattachée au Commerce extérieur depuis 1985, passera au ministère de l'Industrie et du Commerce. Le projet de loi renforce les pouvoirs du ministère chargé des activités internationales du gouvernement en lui donnant nommément la responsabilité de « diriger » l'action du gouvernement à l'étranger, là où les lois antérieures s'en tenaient aux termes de planification, de coordination et de mise en œuvre de la politique extérieure québécoise. Il prévoit en outre la formation d'un comité ministériel chargé de favoriser la collaboration entre les ministères concernés et d'analyser les activités de l'ensemble des organismes et ministères engagés dans des programmes avec l'extérieur. Au nombre des nouvelles

1. *Le Devoir*, 14 juin 1988, p. 2.

2. Décret 1014-88, 23 juin 1988, *Gazette officielle du Québec, Partie 2: Lois et règlements*, 13 juillet 1988, 120^{ème} année, no. 29, p. 3680.